

Conférence des parties de Saint-Pierre et Miquelon



Lancement de la COP de Saint-Pierre et Miquelon
jeudi 21 décembre 2023

La planification écologique nationale : une démarche inédite

La planification écologique

1

Réduire les émissions de gaz à effet de serre et atténuer les conséquences du réchauffement climatique

2

Sortir de la dépendance aux énergies fossiles et renforcer la résilience de l'économie, la société et le pouvoir d'achat aux crises énergétiques

3

Renforcer la protection des écosystèmes et du patrimoine naturel et préserver la qualité de vie et de santé



**MOINS DE
PRESSION SUR
NOTRE
BIODIVERSITÉ
1,4 millions
d'hectares
à restaurer**



**UNE MEILLEURE
GESTION DE NOS
RESSOURCES
ESSENTIELLES
- 10 % de
consommation
d'eau**

Et pour les Outre-mer un pilier relatif à l'adaptation au changement climatique (mesure 63 CIOM – Juillet 2023)

Les chantiers de la planification écologique

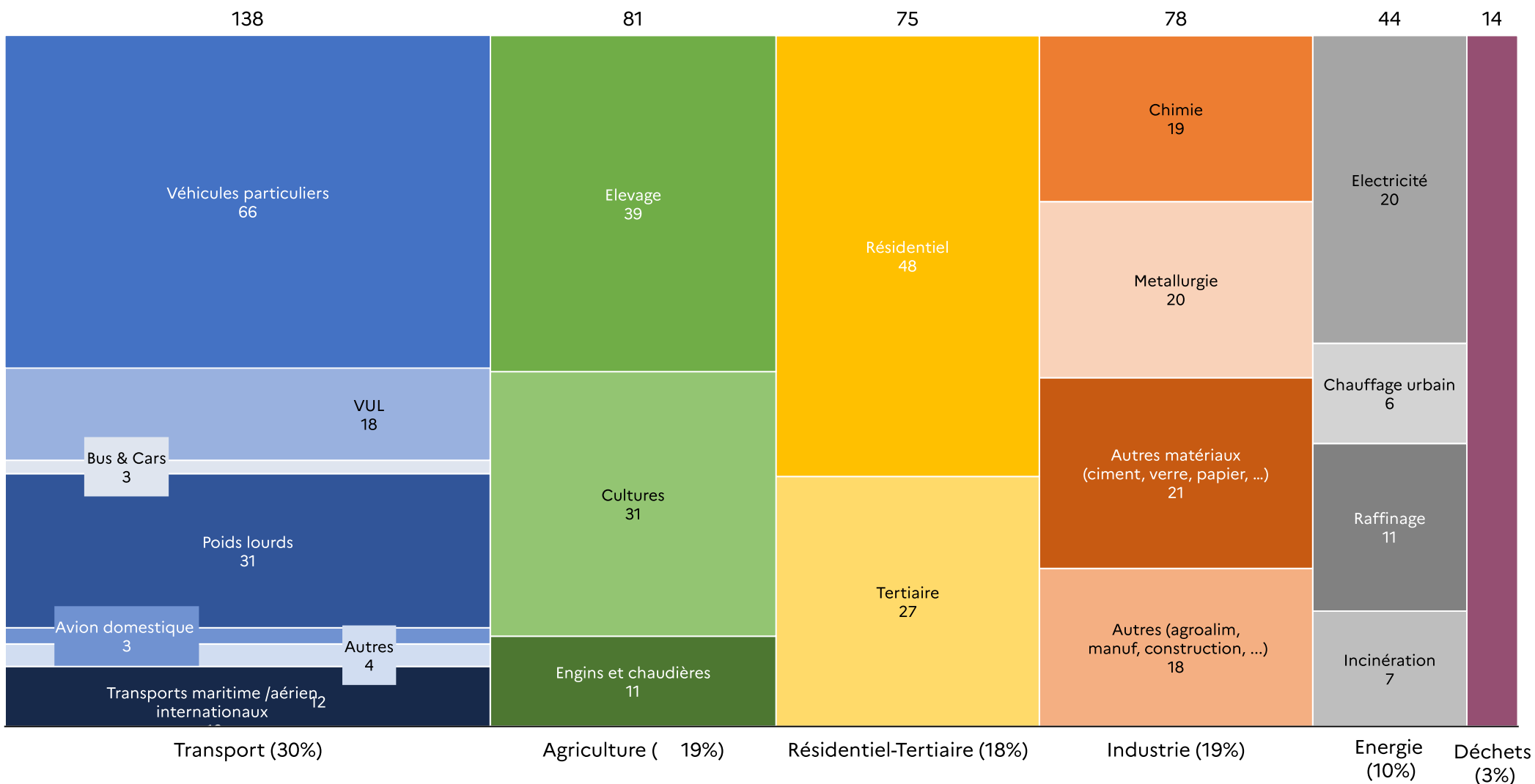


Le plan d'action de tous les Français pour réussir la transition écologique

- 5 enjeux environnementaux
- 6 thématiques, déployées en 22 chantiers opérationnels

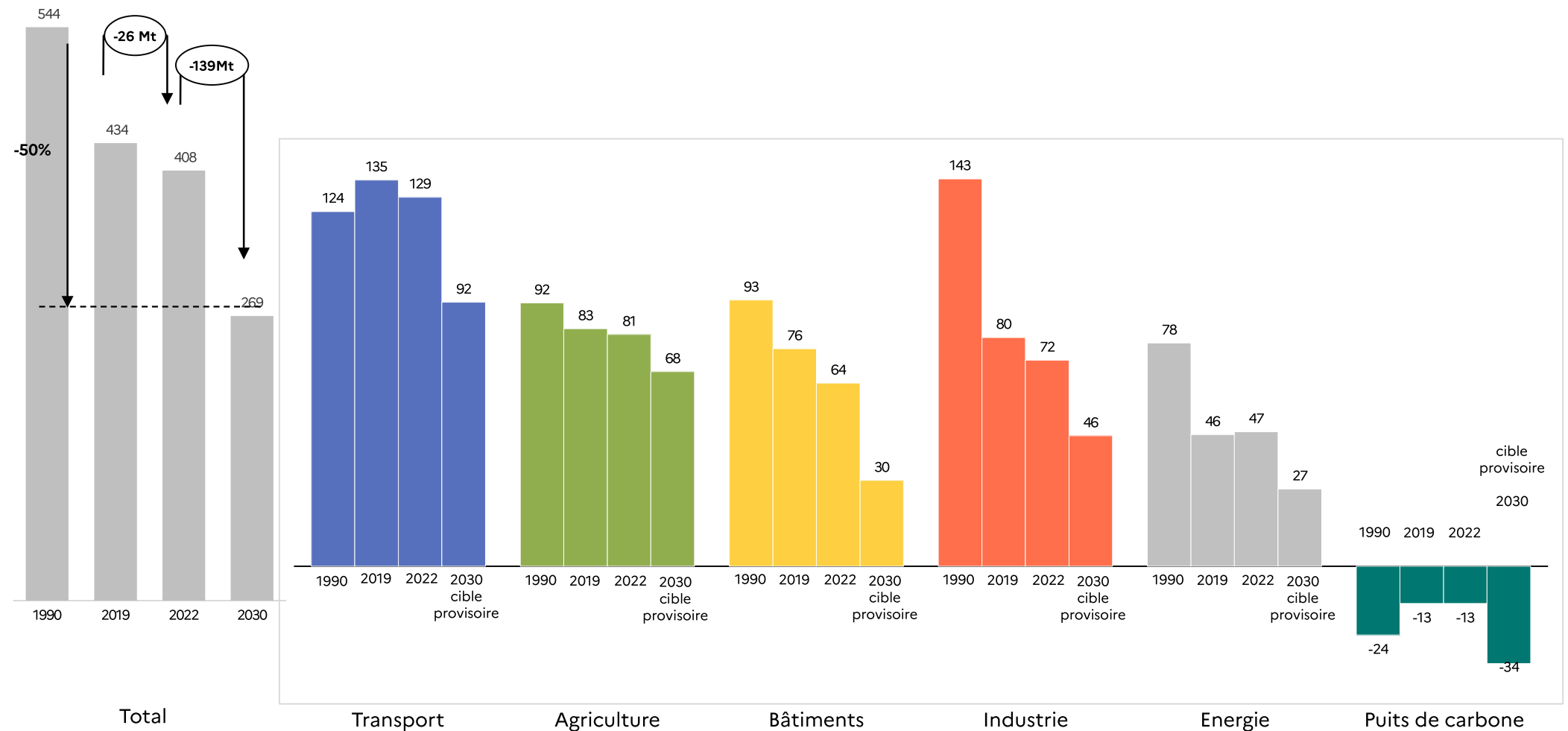
Nos émissions nationales de gaz à effet de serre (2021)

Emissions annuelles de GES en France en 2021 (MtCO2e)



Répartition de l'effort par secteur

Emissions annuelles domestiques de GES



La planification écologique territoriale et la conférence des parties (COP)

La COP doit permettre une territorialisation des objectifs et des leviers d'action

1. **Établir un diagnostic partagé** avec les parties prenantes locales pour partager les enjeux environnementaux
2. **Rendre opérationnel les résultats** en prenant des mesures concrètes et en soutenant les projets des collectivités locales
3. **Articuler les travaux** à toutes les échelles et garantir que la planification régionale s'aligne avec les différentes stratégies et plans adoptés localement, assurant ainsi une cohérence globale

...pour une prise de conscience collective de la marche à franchir

La COP de Saint-Pierre et Miquelon

Co-présidée par le Préfet et le Président de la Collectivité territoriale

Composition resserrée : sénatrice, député, maire de Saint-Pierre, maire de Miquelon-Langlade, présidente de la Cacima, président du CSTPN, services de la DTAM et de la CT

Association large d'acteurs locaux dans les phases de diagnostic et de débat

Possible ouverture au public par des conférences

Calendrier : une feuille de route définie à l'été 2024

janvier à mars 24

mars à mai 24

Été 24



REALISER UN
DIAGNOSTIC
PARTAGE DU
TERRITOIRE



CONDUIRE
UN DEBAT



CHOISIR LES
ACTIONS A MENER
A L'ECHELLE
INFRAREGIONALE



ETABLIR UNE
FEUILLE DE
ROUTE
REGIONALE 2030

La phase de diagnostic

Objectifs de la phase de diagnostic de la COP

Constater les **priorités de décarbonation, de préservation de la biodiversité et de gestion des ressources** à l'échelle des territoires

Enrichir l'appropriation territoriale des **enjeux (dont impacts du changement climatique), ambitions et point de départ** des actions des collectivités

Structurer la phase de débat à venir et en identifier les **priorités et principaux enjeux**

Livrables attendus

1

Partage de **la marche à franchir par levier** pour atteindre les objectifs 2030, tels qu'illustrés par la déclinaison régionale du panorama des leviers

2

Recueil des **actions des collectivités réalisées et en cours par levier** de décarbonation, préservation de la biodiversité et gestion des ressources

3

Diagnostic régional sur la base des retours des collectivités et expertises

Au total, le diagnostic porte sur 43 leviers transverses aux défis environnementaux

Panorama des leviers de décarbonation

Panorama des leviers de biodiversité et ressources

		Climat	Biodiversité	Ressources	Adaptation	Santé
Transport	Véhicules électriques	X		X		X
	Bus et cars décarbonés	X		X		X
	Réduction des déplacements	X				X
	Covoiturage	X				X
	Vélo et transport en commun	X				X
	Fret décarboné et multimodalité	X		X		X
	Efficacité et sobriété logistique	X				X
	Efficacité et carburants décarbonés des véhicules privés	X		X		X
Bâtiments	Sobriété et isolation des bâtiments (résidentiel)	X	X	X	X	X
	Changement de chaudière à fioul (résidentiel)	X				
	Changement de chaudière à gaz (résidentiel)	X				
	Sobriété et isolation des bâtiments (tertiaire)	X	X	X	X	X
	Changement de chaudière à fioul (tertiaire)	X				
	Changement de chaudière à gaz (tertiaire)	X				
Energie	Electricité renouvelable	X	X	X		
	Biogaz	X	X	X		
Industrie	Réseaux de chaleur décarbonés	X		X		
	Grands sites industriels	X	X	X	X	X
	Industrie diffuse	X		X	X	X
	Produits bois	X	X	X		
Déchets	Captage de méthane dans les ISDND	X		X		
	Valorisation matière des déchets	X		X		
	Prévention des déchets	X		X		
Agriculture et sols	Changements de pratiques de fertilisation azotée	X	X			X
	Elevage durable	X	X			X
	Gestion des forêts	X	X	X	X	
	Gestion des haies	X	X	X	X	
	Gestion des prairies	X	X	X	X	
	Pratiques stockantes	X	X		X	
	Sobriété foncière	X	X	X	X	
	Bâtiments & Machines agricoles	X				X
Espaces naturels	Points noirs prioritaires de continuité écologique		X			
	Surface en aire protégée		X		X	
	Forêts sous gestion durable	X	X	X	X	
	Restauration des habitats naturels		X		X	
	Réduction de l'usage des phytos		X	X		X
	Agriculture biologique et de HVE		X	X		X
Alimentation	Loi Egalim		X			X
Eau	Sobriété dans l'utilisation de la ressource en eau			X	X	
	Protection des zones de captage d'eau		X		X	
	Désimperméabilisation des sols			X	X	
Déchets	Mise en décharge	X		X		X
	Taux de collecte	X		X		X

Un diagnostic en deux volets

1. Les actions en cours : un fichier à renseigner pour chaque collectivité (accompagnement par les services)

Actions *Indiquez le type d'actions mises en œuvre, en cours de mise en œuvre ou planifiées sur votre territoire. Si l'action est considérée comme non pertinente pour le territoire, ou qu'aucune action n'est considérée déjà / en cours de mise en œuvre, il n'est pas nécessaire de renseigner les actions en cours (colonne L)*

Famille	Thème	Levier	Type d'action	Action	Cette action est-elle pertinente pour mon territoire ?	Est-elle déjà / en cours de mise en œuvre ?	Actions réalisées, en cours ou contractuelles	Action
Mieux se déplacer	Transport	Véhicules électriques	Actif propre	Électrification des flottes détenues par la collectivité	SI	●		
Mieux se déplacer	Transport	Véhicules électriques	Infrastructure	Développement et exploitation de l'infrastructure de recharge en voine	SI	●		
Mieux se déplacer	Transport	Véhicules électriques	Norme	Installation d'un nombre minimum de bornes de recharge dans les nouveaux parkings prévus dans le PLU/PLU	SI	●		
Mieux se déplacer	Transport	Véhicules électriques	Norme	Avantages à la mobilité électrique : voies réservées aux véhicules propres, tarification différenciée pour le stationnement...	SI	●		
Mieux se déplacer	Transport	Véhicules électriques	Accompagnement	Mesures d'accompagnement et de communication autour de la mobilité électrique	SI	●		

Diagnostic *Évaluez l'ampleur de l'action de la collectivité, ainsi que l'action de l'ensemble des parties prenantes, sur chacun des leviers*

Famille	Thème	Levier	Indicateur de performance	Indicateur d'action en cours	L'ampleur des actions de la collectivité contribue-t-elle à hauteur des enjeux pour le territoire régional en 2030 sur ce levier ?	Les actions portées par l'ensemble des parties prenantes (État, collectivités, entreprises, citoyens) sont-elles à la hauteur des enjeux pour le territoire régional en 2030 sur ce levier ?	Commentaires (Structure)
Mieux se déplacer	Transport	Véhicules électriques	SI	N/A			
Mieux se déplacer	Transport	Bus et cars décarbonés	SI	N/A			
Mieux se déplacer	Transport	Réduction des déplacements	SI	N/A			
Mieux se déplacer	Transport	Covoiturage	SI	N/A			
Mieux se déplacer	Transport	Vélo	SI	N/A			
Mieux se déplacer	Transport	Transport en commun	SI	N/A			
Mieux se loger	Bâtiment	Rénovation (résidentiel)	SI	N/A			

- Tableur excel pré-formaté pour faciliter le remplissage
- Un onglet par thème avec l'ensemble des actions-type à renseigner avec les actions concrètes
- Un onglet de diagnostic avec une liste déroulante de choix
- Une synthèse automatiquement remplie pour faciliter la lecture des services de l'Etat en région et de la Région

Un diagnostic en deux volets

2. L'analyse des schémas territoriaux pour mettre en évidence les objectifs déjà définis pour le territoire (SDS, STAU, PPE, PTH, agriculture, pêche, forêt) et ceux à venir (assainissement, déchets, biodiversité)

Exemple : éléments de diagnostic fournis par la PPE

Les sources d'énergies finales de l'archipel sont :

- l'énergie électrique issue des 2 centrales thermiques (69,88 MWth/an, 13 800 m³/an)
- l'énergie des hydrocarbures alimentant les transports, les installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire (13 500 m³/an)
- le réseau de chaleur couplé à la centrale thermique de Saint-Pierre (12,3 Mwh/an).

Les objectifs de la PPE :

- atteindre 50 % d'énergie renouvelable à horizon 2028
- réduire les émissions de gaz à effet de serre de -55 % à horizon 2030
- favoriser les énergies thermiques de récupération
- maîtriser la demande en énergies

Les prochaines étapes

Accompagnement des collectivités pour **renseigner les « actions en cours »**

Travail des services CT et DTAM pour **analyser les schémas**

Présentation des travaux aux **acteurs locaux pour consolider les analyses** produites et permettre l'appropriation de la démarche

Une **COP début mars** pour valider le diagnostic et organiser la phase suivante de débat

Merci de votre attention